

REGLEMENT INTERIEUR du Centre de Danse KHD

- L'intégralité du règlement de l'année doit être versée avant le 1er cours pour validation de l'inscription.
- Une fois le cours d'essai gratuit validé, l'année commencée est due dans son intégralité.

• En cas de récurrence d'un confinement pour cause de pandémie, ou autre situation inédite et exceptionnelle, les cours seront assurés de manière dématérialisée (cours en live par internet).

En ce sens, aucun remboursement ne sera accordé, le travail des professeurs étant poursuivi.

- Lorsqu'une année est entamée, l'élève se doit de la poursuivre jusqu'au bout (dans le respect du travail entrepris avec son groupe et son professeur) sauf en cas de circonstances exceptionnelles (maladie, blessures importantes etc...).
- Tenue appropriée et cheveux attachés.
- Respect des règles de vie du cours et respect envers l'adulte qui encadre.
- Toute absence doit être signalée et justifiée.
- Au bout de 3 absences injustifiées le professeur se réserve le droit de ne pas poursuivre l'apprentissage de la chorégraphie en cours de travail pour l'élève en question.
- Il est prévu qu'une personne (Armelle) soit présente le mercredi après-midi au centre de danse pour réceptionner les documents manquants ou répondre à vos interrogations (ceci, afin de libérer les professeurs de l'administratif pour se consacrer uniquement aux cours).
- Le professeur n'est responsable de ses élèves que pendant les heures de cours dans la salle. Il vous est demandé de respecter impérativement les horaires.
- Le professeur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- Une participation pour aider à la réalisation des costumes du spectacle de fin d'année vous est demandée à l'inscription. Les costumes restent toutefois propriété du centre de danse KHD.
- Un spectacle payant est créé et organisé tous les ans par le centre de danse afin de présenter le travail et l'évolution des élèves, dans les meilleures conditions possibles (grande scène du pôle culturel).
- Les dates importantes à retenir (Vente des places de spectacle, les répétitions, vente de produits dérivés KHD ou autres événements) vous seront données en temps et en heure au cours de l'année.